

BREVES CHSCT Ouest 2017

A RETENIR : le bilan CHSCT 2016

Le médecin du travail a posé une alerte sur les risques associés à l'augmentation des trajets liés à la réforme territoriale.

Nous avons demandé quelle analyse en fait l'établissement et quelles sont les mesures de prévention : cela passe avant tout par l'optimisation des modalités d'échanges (audio, visio, LINK et la télématique embarquée dans les véhicules de service...).

Sur 2016, 4 actions ont été conduites : accueil rénové NPDE (aménagements immobiliers, suivi des mails...), agressivité à l'accueil (affiche de courtoisie, actions de formation et de suivi des trop perçus sur 3 agences –Aussillon, La cépière et Jolimont), formation sur site 'Risk agress' incivilité (Bellefontaine et St Michel) et campagne de communication sur les incivilités.

Une réflexion nationale est en cours sur le bien-être au travail (dont l'expérimentation Agence de demain fait partie-Le Vigan pour la région Occitanie) et sur l'organisation des Pole Appui Gestion et des plateformes.

Nous avons souhaité au niveau de la CFE CGC métiers de l'emploi une communication plus poussée sur la prévention des risques liés au stress et des risques posturaux (TMS).

En revanche, nous considérons que le portage de cette communication doit passer par un autre canal que la voie classique du rappel en réunion de service par les ELD ; c'est un sujet central :

- Les ELD sont elles aussi bénéficiaires (leur faire porter le message les rendraient avant tout actrices)
- La centralisation des messages sur la semaine de la QVT n'est pas suffisante (ex 'le flyer 3 minutes d'étirement pour 3 heures de mieux être' qui n'est plus en ligne)
- Tout salarié est concerné et il est bon que la prévention de ces risques soit un réflexe intégré. Il est donc nécessaire que l'information à ce sujet soit organisée et accessible par tous et tout moment.

L'Assistante Sociale, dans son rapport, porte une attention particulière sur la ligne managériale avec de nombreuses ELD qui montrent des signes d'épuisement physique et psychologique.

Néanmoins, la verbalisation de cet état serait de plus en plus rare. Plusieurs managers expriment des doutes quant à leur capacité à se maintenir dans la durée à leur poste (charge de travail, stress, sentiment de solitude, absence de perspective d'évolution...).

Vos représentants CFE CGC métiers de l'emploi insistent sur le fait que ce point est essentiel pour l'encadrement mais dépasse largement les ELD : le mieux-être des ELD aura un impact global sur la vie des agences et des collectifs. Ils s'étonnent que ce point de QVT des managers et de leurs équipes ne soit pas plus abordé dans les plans de préventions des risques.

Pour 2017, la prochain CHSCT sera consacré au Plan de Prévention des Risques et nous resterons vigilants sur tous les points abordés et sur ceux qui pourraient émerger.

Votre avis nous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter



Jacques Vollmer
Elu CHSCT Ouest CFE CGC
Métiers de l'emploi
06 16 83 43 24



Laurence Couve
RS CHSCT OUEST CFE
CGC Métiers de l'emploi
06 03 05 80 55



Sandrine Mavéraud
DS CFE CGC Métiers de
l'emploi Occitanie
07 76 58 69 71